

**DEPARTEMENT DES PYRENEES – ORIENTALES
COMMUNE DE COLLIOURE**

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 AVRIL 2026 à 18H30.

ORDRE DU JOUR

Préambule :

A – Désignation du Secrétaire de séance.

B – Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026.

1 - Information sur les délégations du Maire aux adjoints et aux conseillers municipaux

2 - Délégations spéciales du Conseil Municipal au Maire de l'article L 2122-22 du CGCT.

3 - Formation des élus municipaux - Fixation des crédits affectés.

4 – Election des délégués de la Commune à l’Etablissement Public Industriel et Commercial « Office de Tourisme, d’animation et de la Culture ».

5 – Election des délégués de la Commune au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS).

6- Election des délégués de la Commune au syndicat intercommunal pour la sauvegarde et le Développement du massif des Albères (Etablissement public de Coopération Intercommunale (EPCI).

7 – Election des délégués de la Commune au Syndicat Départemental d’Energies et d’Electricité des Pyrénées-Orientales (SYDEEL) / Etablissement Public de Coopération intercommunale (EPCI).

8 – Election des délégués de la Commune au Syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane (SIOCCAT).

9 – Election des délégués de la Commune à l’Union Départementale Scolaire et d’Intérêt Social (UDSIS).

10 - Election des délégués de la Commune au sein de l’Assemblée Générale de l’Union des Villes Portuaires du Languedoc-Roussillon

11 - Election des délégués de la Commune à l’Association des Communes Forestières.

- 12 – Election des délégués de la Commune au Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion
- 13 - Election de la Commission d'Appel d'Offres des Marchés Publics.
- 14 - Election de la Commission Concessions et Délégations de Service Public.
- 15 – Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.
- 16 – Renouvellement de la Commission de contrôle des listes électorales.
- 17 – Fixation de l'indemnité de fonctions du Maire.
- 18 – Fixation des indemnités de fonctions des adjoints au Maire.
- 19 – Fixation des indemnités de fonctions aux conseillers municipaux titulaires de délégations.
- 20 – Majoration des indemnités de fonctions des élus locaux.
- 21 – Désignation d'un correspondant Défense.
- 22-Désignation des délégués de la Commune aux Petites Cités de Caractère
- 23 – Désignation des représentants de la Commune (partie B) relative à l'Institution de la Commission Locale du Site patrimonial Remarquable de COLLIOURE.
- 24- Désignation du délégué de la Commune à la SPL PERPIGNAN MEDITERRANEE et de son suppléant.
- 25 - Commission municipale
- 26 - Nouvelle tarification pour le musée d'Art moderne et l'espace Machado pour l'année 2026.
- 27 - Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité Article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique
- 28 - Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité Article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique
- 29 - Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité Article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique
- 30 - Création d'emplois permanents à temps complet
- 31 - Adhésion au groupement de commandes porté par COLLIOURE – Accord-cadre à bons de commande relatif à l'acquisition de bacs gastronomés.

32- Renouvellement des conventions de mise à disposition des défibrillateurs

33- Conventions de servitude avec ENEDIS

34 – Festival des 8 – Autorisation de signature d’une convention financière d’objectifs avec l’Association « Le Groupe international des 8 » dans le cadre de l’organisation du festival à COLLIOURE sur une durée de 3 ans.

35– Aliénation d’un immeuble communal sis Rue de la Démocratie.

36 – Convention avec le SIVU des Albères pour la réalisation des travaux de réfection de la piste DFCI AL58.